

Instructions de sécurité selon § 14 GefStoffV

Établies en: novembre 2023 (Base: Fiche de données de sécurité, Version: 2.0.0)

HalaGlas

Matières dangereuses: 2-butoxyéthanol

Domaine d'utilisation

Pour le nettoyage du vitrage et d'autres surfaces très brillantes sans traces.

Dangers pour l'homme et l'environnement

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes, Solution utilisateur (dilution) voir également le point 12.7. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Mesures de protection et règles de comportement

Stockage: Garder les récipients bien fermés. Voir la fiche de données de sécurité

Protection respiratoire néant, à l'utilisation appropriée

Protection des mains Porter des gants, pour les spécifications voir la fiche de données de sécurité

Protection des yeux Porter des lunettes de protection, pour les spécifications voir la fiche de données de sécurité

Protection du corps Porter des vêtements de protection, pour les spécifications voir la fiche de données de sécurité

P501 Élimination des déchets : Éliminer le contenu dans un centre de collecte agréé pour les déchets spéciaux.

Comportement en cas de danger

Après dispersion/écoulement Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

En cas d'incendie -

Comportement en cas d'accident - Appel d'urgence/Premiers secours

	CH	D	I	A
Police	117	110	112	133
Appels pour urgences sanitaires	144	112	118	144
Pompiers	118	112	115	122
Centre antipoison	145 (+41 44 251 51 51)	+49 761 19240	+39 6 490 663	+43 1 406 43 43

Renseignements généraux En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après inhalation Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau Rincer abondamment avec de l'eau.

Après contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux avec de l'eau pendant une période de temps suffisante avec les paupières ouvertes. .

Après ingestion En cas d'ingestion, rincer la bouche avec beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Garder au repos. .

Élimination selon les prescriptions

Code de déchets EU: Code de déchets (2008/98/EG) : 20 01 30 // CH: Code de déchets (VeVA, SR 814.610): 20 01 30 // AT: Code déchets (ÖNORM S 2100): 59402 Résidus de détergent

